



L'Association des Maires du Doubs
vous propose une formation sur le thème :

Les autorisations d'urbanisme

24 - 25 ou 26 janvier 2022



Compte tenu du contexte sanitaire de nouveau compliqué, nous vous proposons d'organiser notre prochaine formation « en distanciel », type classe virtuelle.

Nous vous invitons à **confirmer** votre inscription à **l'une des 3 journées au choix**, en remplissant le document ci-dessous :

NOM : Prénom :

Qualité :

Commune :

Adresse mail* de l'élu(e) pour recevoir les codes de connexion :

N° téléphone portable* (si besoin en cas de difficulté technique) :

Confirme sa participation à la formation du **lundi 24 janvier 2022** de 9h00 à 17h00

ou Confirme sa participation à la formation du **mardi 25 janvier 2022** de 9h00 à 17h00

ou Confirme sa participation à la formation du **mercredi 26 janvier 2022** de 9h00 à 17h00

Chaque groupe est limité à 90 personnes maximum.

Un lien pour télécharger le support de formation vous sera transmis quelques jours avant la formation afin de vous permettre de l'imprimer. Attention, sa durée sera limitée à 6 jours.

Le lien de connexion à la classe virtuelle vous parviendra le matin même de la formation, par mail, à l'adresse **que vous nous aurez communiquée** sur ce bulletin d'inscription.

Afin de vous assurer une bonne connexion le jour J, merci **d'utiliser comme navigateur internet : Chrome, Firefox ou Safari à partir du 12 +**

**afin de respecter les exigences du RGPD, vos coordonnées personnelles ne seront utilisées par nos soins que dans le cadre strict de votre participation à cette formation.*

Coupon-réponse à renvoyer dès que possible
par mail : secretariat@amd25.fr